

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION



Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont conclues entre :

D'une part,

SAS QUATREISTE

3 – 5 – 7 Rue de l'Avenir,

91100 CORBEIL ESSONNES

SAS au capital de 1.000€

RCS EVRY 981 097 934

RCP Generali n° AT988095

Mail : contact@naturalsrisks.com

Tel : 01.82.83.20.14

Fax : 01.75.43.05.67

Directrice de publication : Lie-Lou Iste

Site internet : www.naturalsrisks.com

Enseigne Commerciale: 

Ci-après dénommée « l'Editeur »

D'autre part,

MEDIA IMMO

124 rue Louis Baudoin

91100 Corbeil Essonnes, France

SAS au capital de 510 000€

RCS EVRY 750 675 613

RCP Generali n° AP 559 256

Ci-après dénommée « le Fournisseur des bases de données »

Et,

Toute personne physique qui agit comme représentant d'une personne morale et en qualité de professionnel visitant le site internet www.naturalsrisks.com - marque appartenant à la société QUATREISTE - ou l'onglet « ERP (ESRIS) », puis « NATURALS RISKS » depuis le client lourd.

Ci-après dénommée « l'utilisateur »

Introduction :

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation s'appliquent à votre première visite et à votre première inscription sur le site www.naturalsrisks.com, dénommé ci-après « le Site », accessible via le client lourd « Liciel Environnement V4 et/ou LiciWeb » et vous sont opposables pendant toute la durée d'utilisation dudit « Site ».

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation peuvent faire l'objet de modifications à la seule initiative du directeur de publication.

NATURALS RISKS s'engage à proposer à ses utilisateurs un service d'assistance par mail ou par téléphone pour toutes questions techniques, commerciales ou financières. Ses horaires d'accueil téléphonique, en France Métropolitaine, sont de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi (hors jours fériés).

L'Editeur tient à rappeler qu'une demande d'ERP (ESRIS) est gratuite pour toute personne qui en fait seule la demande auprès des autorités compétentes.

Objet :

Toute nouvelle inscription sur « Le Site » implique l'adhésion sans réserve des Conditions Générales d'Utilisation. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de fixer les droits et obligations des visiteurs dans le cadre de leur navigation sur « Le Site ».

« Le Site » a pour objet de proposer aux professionnels du diagnostic immobilier, utilisant le « client lourd », une prestation de service payante de dématérialisation des demandes d'obtention de l'ERP (Etat des Risques et Pollutions) (ESRIS) sur le territoire Français, à partir des coordonnées postales, des coordonnées GPS ou de(s) la section(s) cadastrale(s) et numéro(s) de parcelle d'un immeuble. « Le Site » propose également, à titre informatif, deux autres documents générés automatiquement avec l'ERP (ESRIS). Ils sont mis à la disposition des utilisateurs du site gracieusement et peuvent être dissociés du dossier final, il s'agit de :

- L'ERPS (Etat des Risques de Pollution des Sols) pour tous les dossiers de vente et de location, avec intégration des SIS – Secteurs d'Information sur les Sols – suivant mises à jour préfectorales.
- L'ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) pour les dossiers de vente uniquement.
- L'ENSA (Etat des Nuisances Sonores Aériennes) pour tous les dossiers de vente et de location.
- NRU Note de renseignements d'urbanisme
- CHNPS certificat d'hygiène, et de non-péril et salubrité

« Le Site » peut offrir des crédits, avant tout achat, pour tester le système.

Usage :

Les informations figurant sur « le Site » sont établies conformément à la Loi française en vigueur au jour de leurs mises à disposition. Tout accès depuis un autre territoire que la France se fait aux risques et périls du visiteur en considération de la loi qui lui est applicable. De manière expresse, les règles de conflit de loi sont exclues au profit de l'application complète et sans réserve de la loi française.

Définitions :

- Visiteur : Toute personne physique ou morale visitant ou s'étant inscrit sur « le Site » et ayant adhéré sans réserve aux présentes conditions générales.
- Données personnelles : Données personnelles relatives au visiteur (nom, prénom, adresse, téléphone, adresse mail ...) collectées notamment lors de son inscription via le client lourd.
- Droits de propriété : Droits protégés au titre de la propriété intellectuelle et qui comprennent les droits de propriété littéraire et artistique (images, textes, sons, dessins) et les droits de propriété industrielle (brevets, dessins et modèles, logo).
- Tableau de bord : Espace dédié aux utilisateurs, accessible dès leur inscription, depuis le client lourd. Il permet d'accéder, entre autres, à : Création des ERP (ESRIS), Achat de crédits, Messagerie, Barre de consommation des crédits en temps réel, Historique des ERP (ESRIS).
- Crédits : Il s'agit de la monnaie utilisée pour obtenir des ERP ; ils permettent d'utiliser nos services à la fois en ligne et sur commande.
- Client lourd : Logiciel-métier « Liciel Environnement V4 et/ou LiciWeb».
- Membre : Le terme « Membre » désigne un utilisateur identifié sur « le site » directement via le « client lourd ».
- Service en ligne : Il permet à l'utilisateur de réaliser seul son ERP (ESRIS), 24h/24 et 7j/7, et d'en assumer la responsabilité quant à la localisation du bien. L'utilisateur est également responsable de la détermination de son exposition aux risques, sauf pour les réponses générées automatiquement par le système.
- Service sur commande : Il permet à l'utilisateur de faire réaliser ses ERP (ESRIS) par MEDIA IMMO qui en assume la pleine responsabilité. Ceci, sous couvert que les informations transmises par l'utilisateur soient exactes. Une fois la commande validée, le délai de livraison/adresse est de moins de 30 minutes dans la limite des jours et heures d'ouverture du service en France Métropolitaine, soit du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h00 à 18h00. Les données cadastrales du bien sont, dans ce cas, obligatoires.
- Messagerie interne : NATURALS RISKS utilise cette messagerie, accessible depuis « mon tableau de bord », pour la transmission d'informations destinées à l'utilisateur. Pour certain envoi, une alerte sur son mail d'inscription peut lui être envoyée.
- Cadastre : NATURALS RISKS utilise la base de données du Cadastre de l'IGN BD PARCELLAIRE® (Institut National de l'Information Géographique et Forestière). Des décalages concernant des mises à jour ou des créations de parcelles peuvent exister. La mise à jour de la BD PARCELLAIRE® se fait par intégration des fichiers mis à jour par la DGI (Direction Générale des Impôts).

Pour générer un ERP:

Pour générer un ERP (ESRIS), l'utilisateur doit cliquer sur l'onglet « NATURALS RISKS » via son client lourd, lequel encapsule le site www.naturalsrisks.com. A l'ouverture de son logiciel, l'utilisateur s'est connecté à un dossier reprenant, entre autres, les coordonnées du Vendeur/Bailleur et l'adresse du bien. De ce fait, lorsque l'utilisateur clique sur « NATURALS RISKS », une cartographie apparaît avec le bien déjà situé et représenté par un pictogramme. Si l'utilisateur a suffisamment de crédits, la génération en ligne ou sur commande comprend les étapes suivantes :

- Pour le mode « en ligne »
 - Une fois connecté à NATURALS RISKS, l'utilisateur est invité à vérifier les résultats de géolocalisation concernant l'adresse du bien et à valider ces informations, auquel cas 1 crédit lui sera décompté après validation.
 - Une cartographie apparaît et un pictogramme situe le bien par rapport aux informations précédemment enregistrées. L'utilisateur a la possibilité de déplacer le pictogramme ou de préciser la position du bien grâce aux données GPS ou cadastrales de la parcelle.
 - L'utilisateur peut également sélectionner jusqu'à quatre parcelles supplémentaires en cliquant sur le bouton « ajouter une parcelle ». Au-delà et jusqu'à dix parcelles maximums, l'utilisateur doit obligatoirement utiliser le « mode commande ».
 - 4 fonds de carte sont disponibles (IGN, Google, Cadastre, IGN + Cadastre)
 - Une fois que l'utilisateur est sûr de la position du bien, il choisit de « Valider sa position ». Cette action permet à la fois de déterminer la (les) coordonnée(s) cadastrale(s) de l'immeuble et à la fois d'établir un périmètre précis autour de la ou des parcelle(s) concernée(s). Ces informations seront retranscrites dans l'imprimé officiel de l'ERP (ESRIS) et un extrait de Cadastre sera joint au dossier pour les communes vectorisées.
 - Une fois la position validée, l'utilisateur choisit de « Continuer en ligne ».
 - A cette étape, l'utilisateur doit répondre aux questions par oui ou par non concernant l'exposition du bien aux différents risques afférents à sa commune. Certaines réponses sont générées automatiquement par le système, impliquant la responsabilité de Media Immo. (*Voir encadré*)
 - Une fois l'exposition aux risques déterminée, l'utilisateur dispose d'une synthèse récapitulative lui permettant de vérifier et le cas échéant, de corriger ou de valider les informations de son ERP (ESRIS) (uniquement dans le cadre des réponses manuelles).
 - Après validation, l'utilisateur dispose au choix d'un document au format Word ou PDF contenant le formulaire ERP (ESRIS) rempli et l'ensemble des informations réglementaires fournies par les préfectures relatant des risques naturels, miniers et technologiques.
 - Certaines informations pouvant être sujettes à une saisie manuelle ultérieure sur le formulaire ERP (ESRIS), dans la mesure où certaines préfectures ne fournissent pas complètement les informations requises.
 - L'utilisateur dispose également à cette dernière étape des dossiers ERPS et ICPE, générés automatiquement par MEDIA IMMO après validation de l'ERP (ESRIS). Ils sont, au choix, soit intégrés dans un dossier complet comprenant ERP, ERPS et ICPE ; soit disponibles distinctement de l'ERP (ESRIS) au format Word ou PDF.
 - L'utilisateur, après vérification, n'a plus qu'à générer son DDT en y insérant les documents nécessaires.
 - A chacune des étapes précédentes, l'utilisateur peut « commander son ERP (ESRIS) », auquel cas 1 crédit supplémentaire lui sera décompté après validation (soit 2 crédits au total).
- Pour le mode « commande »
 - Sur la cartographie reprenant la situation du bien, l'utilisateur a le choix de « continuer en ligne » (comme expliqué précédemment) ou de cliquer sur le bouton « commander mon ERP (ESRIS) ».
 - Une fois le bouton cliqué, une fenêtre s'ouvre reprenant les coordonnées du dossier en question et demandant l'utilisateur de rajouter OBLIGATOIREMENT, si cela n'est pas déjà inscrit, les références cadastrales du bien (section + N° de parcelle). L'utilisateur peut alors ajouter jusqu'à 50 parcelles par adresse en précisant les références cadastrales de chacune.
 - Une fois les informations remplies et vérifiées, l'utilisateur valide sa commande et 2 crédits lui sont décomptés.
 - L'ERP (ESRIS) est disponible, dans un délai maximum de 30 minutes/adresse, dans la limite des jours et heures d'ouverture du service en France Métropolitaine, soit du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h00 à 18h00.
 - Certaines informations pouvant être sujettes à une saisie manuelle ultérieure sur le formulaire ERP (ESRIS), dans la mesure où certaines préfectures ne fournissent pas complètement les informations requises.
 - Pour récupérer son ERP (ESRIS) et l'intégrer à son DDT, l'utilisateur doit se connecter à la « partie terrain » du bien concerné, via son « client lourd ». L'utilisateur dispose également à cette étape des dossiers ERPS et ICPE, générés automatiquement par MEDIA IMMO.

- **Renouvellement et mise à jour d'un ERP (ESRIS)**

Pour tout renouvellement, le nouvel ERP (ESRIS) remplacera définitivement l'ancien. L'utilisateur peut renouveler ou mettre à jour un ERP (ESRIS) en se connectant à la « partie terrain » d'un dossier déjà réalisé via son « client lourd », puis l'onglet NATURAL RISKS. La fonction « Renouveler » ou « Mettre à jour » est alors directement proposée, dans les conditions suivantes :

- Si l'ERP (ESRIS) a été généré en ligne, le renouvellement est gratuit et illimité pendant 12 mois à partir de sa date de création.
- Si l'ERP (ESRIS) a été généré sur commande, le renouvellement est gratuit pendant 6 mois, uniquement dans le cadre d'une mise à jour préfectorale.
- Si l'ERP (ESRIS) a été généré sur commande et qu'il n'y a pas eu de mises à jour préfectorales, l'utilisateur a la possibilité de le recommencer du début (en ligne pour 1 crédit ou sur commande pour 2 crédits).
- le CHNPS (Certificat d'hygiène, de non-péril et de salubrité)
- NRU : s'entend du document de Note de renseignements d'Urbanisme.

- **Historique des ERP (ESRIS)**

La liste des ERP (ESRIS) réalisés en ligne ou sur commande est accessible sur le Tableau de bord dans l'onglet « Historiques de mes ERP (ESRIS) ».

Attention :

Dans le cadre de l'utilisation du mode multi-parcellaires en ligne, l'utilisateur doit prendre en considération l'ensemble des parcelles sélectionnées pour donner sa réponse face au(x) risque(s).

Exemple : Si une seule des 5 parcelles sélectionnées est concernée par un risque, la réponse est obligatoirement Oui pour l'ensemble des 5 parcelles. En cas de doute, nous vous invitons à contacter notre plateforme d'assistance (voir page 1).

De plus, l'utilisation du mode multi-parcellaires ne doit être effectuée que dans le cadre de parcelles contigües. En cas de non-respect de cette clause, MEDIA IMMO décline toute responsabilité.

Accès au Site :

« Le Site » est accessible gratuitement à tout visiteur disposant d'un accès à internet, et exclusivement à travers le client lourd « Liciel Environnement V4 » pour son inscription et la génération d'un ERP (ESRIS). Les internautes peuvent normalement accéder au Site 24h/24 et 7j/7, sans qu'il s'agisse d'une obligation de la part du directeur de publication qui peut être amené à interrompre son accès temporairement ou définitivement. Aucune indemnité ne peut être octroyée par le directeur de publication au titre d'une indisponibilité du « Site », qu'elle soit temporaire ou définitive. NATURAL RISKS se réserve le droit de refuser l'accès au « Site », unilatéralement et sans notification préalable, à tout visiteur ne respectant pas les présentes Conditions Générales. NATURAL RISKS se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du Site, afin d'en assurer la maintenance, ou pour tout autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

Droits de propriété :

« Le Site » et son contenu font l'objet d'une protection légale au titre de la propriété littéraire et artistique (droits d'auteurs) et de la propriété industrielle (marques, dessins, logos). Les présentes conditions générales n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur « Le Site » et son contenu au bénéfice du visiteur. Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, faite sans le consentement préalable et écrit du directeur de publication est illicite et constitue une contrefaçon susceptible de donner lieu notamment à des sanctions pénales. L'internaute s'interdit de porter atteinte, directement ou indirectement, au droit de propriété de l'Editeur du Site et s'interdit d'exploiter de quelque manière que ce soit, les noms, les marques, les logos. L'internaute s'engage à respecter l'intégralité des droits de l'Editeur du « Site » et s'interdit de susciter toute analogie dans l'esprit du public à quelque fin que ce soit. Des liaisons du type hypertextes vers la page d'accueil du Site www.naturalsrisks.com ou tout autre page doivent faire systématiquement l'objet d'une demande d'autorisation sur le mail : information@naturalsrisks.com.

Données personnelles :

Les informations qui sont demandées à l'utilisateur sont nécessaires au traitement de son inscription. NATURAL RISKS s'engage à ne communiquer ces informations qu'à son Fournisseur, MEDIA IMMO, pour la réalisation des ERP (ESRIS). Elles pourront cependant être transmises à toute autorité judiciaire ou juridique pour le règlement de litiges entre l'Editeur et l'un de ses utilisateurs. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement des informations nominatives collectées sur le « Site » fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL),

enregistrée sous les numéros 1868383 v 0 et 1868384 v 0. L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de

modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour exercer ce droit, l'internaute devra envoyer un e-mail au service clients de l'Editeur à l'adresse suivante : information@naturalsrisks.com ou un courrier à l'adresse indiquée en page 1 des présentes conditions générales.

Par ailleurs, l'utilisateur accepte, lorsqu'il fournit ses données à NATURAL RISKS, le transfert, le traitement et le stockage de celles-ci sur les serveurs de l'Editeur situés au Canada. Si l'utilisateur n'accepte pas le transfert, le traitement et le stockage desdites données sur les serveurs situés au Canada, il lui appartient de ne plus utiliser ces services.

Responsabilités :

Pour réaliser les ERP (ESRIS), NATURAL RISKS utilise les bases de données de MEDIA IMMO qui en assume la pleine et entière responsabilité quant à la mise à jour des cartographies et documents préfectoraux qu'elle produit et émanant des sites officiels des pouvoirs publics. Néanmoins, MEDIA IMMO ne peut garantir leurs mises à jour au sein même des pouvoirs publics, soumis à des termes et conditions qui leur sont propres.

Pour les ERP (ESRIS) commandé, MEDIA IMMO en assume la pleine et entière responsabilité, ceci sous couvert que les informations transmises par l'utilisateur soient exactes.

Pour les ERP (ESRIS) réalisés en ligne, l'utilisateur assume la responsabilité de la localisation du bien. L'utilisateur est également responsable de la détermination de son exposition aux risques afférents à sa commune, sauf pour les réponses générées automatiquement par MEDIA IMMO.

Concernant l'utilisation du mode multi-parcellaires, il ne doit être effectuée que dans le cadre de parcelles contigües. En cas de non-respect de cette clause, MEDIA IMMO décline toute responsabilité.

Pour assoir ses responsabilités, MEDIA IMMO est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la compagnie d'assurance Generali, depuis le 6 décembre 2016, sous le n° AP 559 256. L'Editeur, quant à lui, est responsable de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance que ces obligations soient à exécuter par lui-même ou par des sous-traitants. Toutefois, l'Editeur ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution de ses obligations due à un cas de force majeure au sens généralement accepté par la loi et les tribunaux français ou pour des causes échappant à son contrôle (contraintes et limites du réseau internet, panne réseau, ...). En tout état de cause, la responsabilité de l'Editeur est limitée au prix de la prestation rendue à savoir le coût de ERP.

Le Fournisseur ne peut être tenu de la véracité ni de l'exhaustivité des informations contenues dans les arrêtés préfectoraux servant de base à la rédaction de l'ERP (ESRIS). En cas de difficulté, il fournira à l'utilisateur tout élément en sa possession à savoir notamment l'arrêté préfectoral ayant servi à la rédaction de l'ERP (ESRIS).

Il est rappelé que l'ERP (ESRIS) a une durée de validité limitée à 6 mois et doit être à jour au moment de l'acte de vente et contenir un nombre exhaustif de documents. Il appartient à l'utilisateur dans ce contexte d'effectuer toutes vérifications qu'il estime nécessaire lors de la vente.

L'Editeur ne peut être tenu responsable dans la mesure permise par la réglementation en vigueur des dommages directs, notamment immatériels, ou indirects qui pourraient résulter de l'accès au « Site » ou liés à l'utilisation des Informations. S'agissant d'un professionnel de l'immobilier, le contrôle de l'application ERP (ESRIS) aux besoins de l'utilisateur est effectué par ce dernier sans que la responsabilité de l'Editeur puisse être recherchée.

L'utilisateur s'interdit de modifier, aménager de façon substantielle ou non le « Site » notamment par adjonction ou substitution de briques logicielles. L'utilisateur déclare reconnaître que l'ensemble de ces obligations conditionne la qualité du service. En conséquence, la responsabilité de l'Editeur ne pourra être recherchée en cas d'inobservation de celles-ci par l'utilisateur.

L'ERPS, l'ICPE, quant à eux, n'ont pour but que de communiquer, à titre informatif, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat. Ils sont réalisés par MEDIA IMMO, sous sa seule responsabilité, sous couvert, que les informations transmises par le client soient exactes et, pour l'ERPS, que celles émanant des bases de données BASOL, BASIAS et des futurs SIS soient à jour ; Et pour l'ICPE, que celles émanant des bases de données fournies par le MEDDE (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie) soient à jour.

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESPONSABILITES :

	Responsabilités de Média Immo	Responsabilités de l'utilisateur
ERP (ESRIS) <i>En ligne</i>	- Mise à jour permanente des cartographies et documents préfectoraux émanant des sites officiels des pouvoirs publics, - Détermination de l'exposition aux risques pour les réponses automatiques.	- Localisation du bien, - Détermination de l'exposition aux risques pour les réponses manuelles.
ERP (ESRIS) <i>Commandé</i>	- Détermination de l'exposition aux risques	- Localisation du bien
BASOL-BASIAS	Pleine et entière en fonction des données gérées par l'Etat	Aucune
ICPE	Pleine et entière à raison de la consultation du document	Aucune
ENSA	Pleine et entière en fonction des données gérées par l'Etat	Aucune
NRU	Pleine et entière	Localisation du bien
CHNPS	Aucune	Localisation du bien

Pour toute correspondance, merci d'adresser vos courriers à l'adresse suivante :

NATURALS RISKS
 3 – 5 – 7 Rue de l'Avenir
 91100 CORBEIL ESSONNES